

LES CORBIÈRES MARITIMES

Infos Pratiques

Distance	55 km
Niveau	Facile
Dénivelé	601 m D+
Départ	EMBRES-ET-CASTELMAURE
Typologie	boucle

Votre itinéraire

Étape 1 - - Départ depuis le parking de la Cave coopérative. Prendre à droite en direction de Saint-Jean-de-Barrou et continuer jusqu'à la sortie du village en restant sur l'axe principal. - 3 km Saint-Jean-de-Barrou. Continuer tout droit sur la D205 et à l'intersection toujours tout droit sur la D27 en direction de Durban, à l'intersection prendre à droite sur la D505 en direction de Sigean/A9 puis la D205 toujours dans la même direction. - 5,5 km Fraissé-des-Corbières. A l'intersection, continuer vers la droite sur la D205 en direction de Villesèque-des-Corbières/Sigean. Puis tout droit sur la D50 dans la même direction et de nouveau sur la droite la D205 en direction de Sigean. Passer le Col de Pereille (251m) et le Col du Souil (269m). Continuer sur la D205, passer sous l'autoroute. Puis continuer sur la D205. - 20,5 km Sigean. Juste après le panneau prendre à gauche et au bout du chemin à droite, longer la route. Au bout prendre à droite et traverser la zone industrielle en restant sur cette route. Au stop prendre à gauche et au rond-point prendre en direction de l'A9/Portel-des-Corbières. Puis continuer tout droit sur la D3 en direction de Portel-des-Corbières. Passer sur l'autoroute. - 27 km Portel-des-Corbières. Continuer dans le village en restant sur l'axe principal (D3). Au rond-point prendre en direction de Durban-Corbières toujours sur la D3. A l'intersection, prendre sur la gauche la D611A en direction de Durban-Corbières/Thézan-des-Corbières. Faire 8,2 km. A l'intersection, continuer sur la gauche en direction de Durban-Corbières/Tuchan (D611). Faire 6 km et continuer sur la D611 en direction de Perpignan/Durban-Corbières. - 43 km Durban-Corbières. Traverser le village sur la route principale (D611). Faire 3,5 km. - 48,5 km Villeneuve-les-Corbières. Traverser le village et continuer sur cette route. A l'intersection, prendre à gauche la D205 en direction d'Embres-et-Castelmaure. Faire 5,2 km. Vous avez passé le Col de Canteloup (243m). - 54,5 km Embres-et-Castelmaure. Traverser le village en restant sur l'axe principal, puis suivre Saint-Jean-du-Barrou. Vous êtes revenus à votre point de départ. Id openrunner 4339499

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-corbieres-maritimes/>